États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en composant le 1-844-730-1633, en nous écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, ou en visitant notre site Web à www.placementscanadavie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2024	31 mars 2024
	\$	(Audité) \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	2 144 404	1 923 130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 312	59 431
Dividendes à recevoir	113	392
Sommes à recevoir pour placements vendus	1 547	4 292
Sommes à recevoir pour titres émis	157	1 705
Sommes à recevoir du gestionnaire	1	1
Total de l'actif	2 182 534	1 988 951
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	2 720	14 468
Sommes à payer pour titres rachetés	1 015	849
Sommes à payer au gestionnaire	63	59
Total du passif	3 798	15 376
Actif net attribuable aux porteurs de titres	2 178 736	1 973 575

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$. sauf les montants par titre)

Tour its periodes closes its so septembre		
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)		
	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	4 683	4 431
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	897	341
Autres variations de la juste valeur des placements et		
autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	62 986	29 593
Profit (perte) net(te) latent(e)	154 883	107 601
Revenu tiré du prêt de titres	7	15
Total des revenus (pertes)	223 456	141 981
Charges (note 6)		
Frais de gestion	3 068	2 287
Rabais sur les frais de gestion	(56)	(36)
Frais d'administration	658	482
Intérêts débiteurs	14	18
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	161	146
Frais du comité d'examen indépendant	7	5
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	3 852	2 902
Charges absorbées par le gestionnaire		
Charges nettes	3 852	2 902
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,		
avant impôt	219 604	139 079
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	701	610
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	218 903	138 469

Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	par ti	tre	par s	série
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Série A	52,96	48,19	186 923	178 628
Série F	45,28	40,89	38 155	27 494
Série I	17,11	15,37	2	2
Série N	100,93	90,68	69 190	64 488
Série QF	38,99	35,27	14 295	14 427
Série QFW	25,71	23,22	7 362	6 389
Série R	101,91	91,56	150 089	149 692
Série S	91,93	82,60	1 628 807	1 456 159
Série W	77,45	70,34	83 913	76 296
			2 178 736	1 973 575

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titi	par titre		érie			
	2024	2023	2024	2023			
Série A	4,76	3,20	17 196	12 096			
Série F	4,52	2,74	3 418	1 299			
Série I	1,74	1,13	_	-			
Série N	10,34	6,67	7 233	4 686			
Série QF	3,69	2,47	1 438	1 098			
Série QFW	2,57	1,68	724	511			
Série R	10,65	7,23	16 296	10 122			
Série S	9,33	6,04	164 863	103 619			
Série W	7,15	4,63	7 735	5 038			
			218 903	138 469			

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série F		Série I		Série N	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 973 575	1 354 271	178 628	132 640	27 494	13 006	2	1	64 488	45 814
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	218 903	138 469	17 196	12 096	3 418	1 299	-	-	7 233	4 686
Distributions versées aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	_	_	_	-	_	-	_	-	_	-
Gains en capital	_	-	_	-	_	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion	(56)	(36)	(49)	(32)		_		_		_
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(56)	(36)	(49)	(32)	_	-	_	-	_	-
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	97 538	52 300	14 069	8 687	11 303	2 738	-	-	4 277	3 780
Réinvestissement des distributions	31	36	27	32	_	-	_	-	_	-
Paiements au rachat de titres	(111 255)	(78 925)	(22 948)	(13 897)	(4 060)	(1 419)	_	-	(6 808)	(4 784)
Total des opérations sur les titres	(13 686)	(26 589)	(8 852)	(5 178)	7 243	1 319	_	-	(2 531)	(1 004)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	205 161	111 844	8 295	6 886	10 661	2 618		_	4 702	3 682
À la clôture	2 178 736	1 466 115	186 923	139 526	38 155	15 624	2	1	69 190	49 496
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):			Titre	es	Titre	S	Titro	es	Titre	es e
Titres en circulation, à l'ouverture			3 707	3 856	672	452	_	-	711	724
Émis			278	234	265	88	_	-	46	55
Réinvestissement des distributions			1	1	_	-	_	-	_	-
Rachetés			(457)	(374)	(94)	(46)		_	(71)	(71)
Titres en circulation, à la clôture			3 529	3 717	843	494			686	708

	Série QF		Série QFW		Série R		Série S		Série W	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	14 427	11 410	6 389	4 997	149 692	99 159	1 456 159	992 139	76 296	55 105
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	1 438	1 098	724	511	16 296	10 122	164 863	103 619	7 735	5 038
Distributions versées aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	-	-	-	-	-	-	_		-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-	_		-	-
Rabais sur les frais de gestion	(6)	(4)		_				_	(1)	
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(6)	(4)		_		_		_	(1)	_
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	1 161	955	1 022	705	2 692	918	53 651	30 802	9 363	3 715
Réinvestissement des distributions	3	4	_	-	_	_	_	_	1	_
Paiements au rachat de titres	(2 728)	(1 475)	(773)	(1 043)	(18 591)	(18918)	(45 866)	(32 944)	(9 481)	(4 445)
Total des opérations sur les titres	(1 564)	(516)	249	(338)	(15 899)	(18 000)	7 785	(2 142)	(117)	(730)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	(132)	578	973	173	397	(7 878)	172 648	101 477	7 617	4 308
À la clôture	14 295	11 988	7 362	5 170	150 089	91 281	1 628 807	1 093 616	83 913	59 413
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7):	Titre	!S	Titre	!S	Titre	S	Titr	es	Titre	es .
Titres en circulation, à l'ouverture	409	458	275	306	1 635	1 552	17 629	17 209	1 085	1 101
Émis	31	36	42	40	28	13	624	486	127	68
Réinvestissement des distributions	_	-	_	-	_	-	-	-	_	-
Rachetés	(73)	(55)	(31)	(58)	(190)	(272)	(534)	(527)	(129)	(83)
Titres en circulation, à la clôture	367	439	286	288	1 473	1 293	17 719	17 168	1 083	1 086

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable		
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	218 903	138 469
Ajustements pour:		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(62 517)	(29 555)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur	(154.020)	(107.404)
les placements	(154 830)	(107 494)
Achat de placements	(364 582)	(254 853)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	351 652	290 713
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	279	58
Augmentation (diminution) des sommes à payer et	2/3	36
autres passifs	4	1
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités	-	
d'exploitation	(11 091)	37 339
Flux de trésorerie liés aux activités de		
financement		
Produit de l'émission de titres	99 001	49 934
Paiements au rachat de titres	(111 004)	(77 558)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(25)	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de	(10.000)	(27.024)
financement	(12 028)	(27 624)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et		
des équivalents de trésorerie	(23 119)	9 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	59 431	8 887
Incidence des fluctuations des taux de change sur la	00 .01	0 00.
trésorerie et les équivalents de trésorerie	_	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	36 312	18 600
Trésorerie	96	686
Équivalents de trésorerie	36 216	17 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	36 312	18 600
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	4 962	4 489
Impôts étrangers payés	701	610
Intérêts reçus	897	341
<u>Intérêts versés</u>	14	18

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Nom du placement	- ays	Jecteur	ue parts	ue ψ/	ue ψ/
ACTIONS					
Advanced Micro Devices Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	59 130	8 003	13 121
Alphabet Inc., cat. C	États-Unis	Services de communication	405 944	56 791	91 784
Amazon.com Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	638 173	125 769	160 810
American Tower Corp., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	80 247	24 108	25 238
Analog Devices Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	41 496	12 889	12 917
Apple Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	670 532	121 940	211 283
Applied Materials Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	58 862	16 677	16 084
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	88 285	14 931	18 606
BioMarin Pharmaceutical Inc.	États-Unis	Soins de santé	128 314	15 164	12 197
Booking Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	4 866	16 397	27 718
Boston Scientific Corp.	États-Unis	Soins de santé	194 821	14 993	22 079
Broadcom Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	394 844	39 429	92 110
Cadence Design Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	89 009	22 973	32 624
Canadien Pacifique Kansas City Ltée	Canada	Produits industriels	198 814	21 560	22 999
Chipotle Mexican Grill Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	302 369	13 299	23 561
Copart Inc.	États-Unis	Produits industriels	258 946	18 950	18 350
CoStar Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	82 691	8 428	8 436
Costco Wholesale Corp.	États-Unis	Consommation de base	5 618	3 837	6 735
Danaher Corp.	États-Unis	Soins de santé	45 666	13 647	17 170
DoorDash Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	76 727	14 817	14 810
DraftKings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	357 587	16 224	18 957
Eaton Corp. PLC	États-Unis	Produits industriels	19 096	5 192	8 559
Eli Lilly and Co.	États-Unis	Soins de santé	43 742	17 672	52 408
Equifax Inc.	États-Unis	Produits industriels	50 162	18 031	19 935
Fair Isaac Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	5 319	5 693	13 980
Gartner Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	19 272	7 798	13 207
General Electric Co.	États-Unis	Produits industriels	62 830	13 978	16 023
Guidewire Software Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	20 119	4 798	4 977
Howmet Aerospace Inc.	États-Unis	Produits industriels	166 547	16 394	22 579
IDEXX Laboratories Inc.	États-Unis	Soins de santé	17 538	10 539	11 983
Intuitive Surgical Inc.	États-Unis	Soins de santé	55 903	23 019	37 140
Liberty Media Corp. Liberty Formula One, cat. C	États-Unis	Services de communication	162 932	14 775	17 061
Live Nation Entertainment Inc.	États-Unis	Services de communication	96 772	10 847	14 329
Lonza Group AG	Suisse	Soins de santé	16 839	12 555	14 403
The Madison Square Garden Co., cat. A	États-Unis	Services de communication	53 173	12 117	14 976
Manhattan Associates Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	47 774	9 001	18 179
Mastercard Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	86 209	42 822	57 570
Meta Platforms Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	109 814	49 238	85 012
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	333 131	106 208	193 855
Netflix Inc.	États-Unis	Services de communication	47 946	30 762	45 989
NVIDIA Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	1 331 196	30 454	218 622
Oracle Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	138 685	17 330	31 959
O'Reilly Automotive Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	11 845	12 538	18 447
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	États-Unis	Soins de santé	11 146	14 227	15 846
S&P Global Inc.	États-Unis	Services financiers	22 312	13 669	15 588
Salesforce Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	55 937	16 149	20 705
ServiceNow Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	22 474	22 552	27 183
The Sherwin-Williams Co.	États-Unis	Matériaux	37 773	13 197	19 497
Shopify Inc., cat. A (\$ US)	Canada	Technologie de l'information	140 370	13 109	15 213
Spotify Technology SA	États-Unis	Services de communication	47 053	17 455	23 450
Starbucks Corp.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	175 395	22 570	23 124
Synopsys Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	10 976	6 302	7 517
Tesla Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	95 249	28 311	33 701
Tradeweb Markets Inc.	États-Unis	Services financiers	95 249 95 821	9 332	16 026
Trane Technologies PLC	États-Unis	Produits industriels	55 042	16 403	28 936
TransDigm Group Inc.	États-Unis	Produits industriels Produits industriels	10 875	8 551	20 989
nansvigin droup inc.	Eldi2-01112	r roudits industriels	10 0/3	0 331	20 369

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					_
Uber Technologies Inc.	États-Unis	Produits industriels	257 104	16 626	26 133
Visa Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	91 948	25 313	34 189
Waste Connections Inc. (\$ US)	États-Unis	Produits industriels	72 469	12 581	17 525
Total des actions			_	1 328 934	2 144 404
Coûts de transaction				(391)	_
Total des placements			_	1 328 543	2 144 404
Trésorerie et équivalents de trésorerie					36 312
Autres éléments d'actif moins le passif					(1 980)
Actif net attribuable aux porteurs de titres				_	2 178 736
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				_	

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,4	Actions	97,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,1)	Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	95,0
Canada	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Royaume-Uni	0,9
Suisse	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,1)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	93,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Canada	1,7
Royaume-Uni	0,8
Suisse	0,6
Pays-Bas	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	43,3
Consommation discrétionnaire	14,7
Services de communication	13,4
Produits industriels	9,3
Soins de santé	9,3
Services financiers	5,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Biens immobiliers	1,5
Matériaux	0,9
Consommation de base	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,1)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	41,8
Consommation discrétionnaire	14,3
Services de communication	12,3
Soins de santé	12,1
Produits industriels	7,4
Services financiers	5,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Biens immobiliers	1,8
Consommation de base	1,4
Matériaux	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,5)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. GPCV a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de GPCV le 8 novembre 2024.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, GPCV détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de GPCV, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par GPCV à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » du prospectus simplifié du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et The Bank of New York Mellon. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

I) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, GPCV doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. GPCV a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, GPCV doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car:

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

GPCV a utilisé les frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

GPCV verse des frais d'administration à Mackenzie pour des services d'administration quotidienne, y compris la communication de l'information financière, les communications avec les investisseurs et la communication de l'information aux porteurs de titres, la tenue des livres et des registres du Fonds, les calculs de la valeur liquidative et le traitement d'ordres en lien avec les titres des Fonds. De plus, Mackenzie paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds GPCV, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

GPCV peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. GPCV gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers*: *Informations à fournir*. L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

GPCV cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, GPCV maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (« FNB ») dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la facon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

9. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
СОР	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		·
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))
- a) Constitution du Fonds, renseignements sur les séries et réorganisation

Date de constitution du Fonds prédécesseur : 5 janvier 1995

La date de constitution du Fonds prédécesseur est la date d'établissement de la série applicable du Fonds prédécesseur, le Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie, qui a fait l'objet d'une réorganisation en fonction de la série correspondante du Fonds le 26 mars 2021.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les titres de série A sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par un placeur principal et qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif.

Les titres de série I sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 25 000 \$, qui participent au Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation et qui ont conclu une entente avec GPCV et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte de série I, laquelle précise les frais qui s'appliquent à ce compte.

Les titres de série N sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$, qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$ et qui ont conclu une entente avec GPCV et un placeur principal en vue de la mise sur pied d'un compte de série N.

Les titres de série QF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller.

Les titres de série QFW sont offerts aux investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par GPCV et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs de placement, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera GPCV.

Les titres de série W sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 \$ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 \$.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat[†], le mode de souscription avec frais modérés[†] et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à GPCV si un investisseur demande le rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement ¹⁾	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$) au 31 mars 2024
Série A	27 janvier 1995	2,00 %	0,28 %	48,20
Série F	15 janvier 2001	0,80 %	0,15 %	40,90
Série FW	Aucun titre émis	0,80 %	0,15 %	-
Série I	9 septembre 2020	_2)	_2)	15,37
Série N	16 décembre 2011	_2)	_2)	90,68
Série QF	12 juillet 2016	1,00 %	0,28 %	35,28
Série QFW	7 août 2018	0,80 %	0,15 %	23,22
Série R	11 janvier 2021	S.O.	S.O.	91,56
Série S	1 ^{er} janvier 2001	_3)	0,03 %	82,60
Série W	16 décembre 2011	1,80 %	0,15 %	70,36

Le mode de souscription avec frais de rachat et le mode de souscription avec frais modérés ne sont plus offerts, y compris dans le cadre de programmes d'achat systématique comme les programmes de prélèvements automatiques. Les échanges de titres d'un Fonds Canada Vie achetés antérieurement selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés contre des titres d'un autre Fonds Canada Vie, selon le même mode d'acquisition, demeurent possibles.

¹⁾ Il s'agit de la date d'établissement des séries applicables du Fonds prédécesseur.

²⁾ Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

³⁾ Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	17 169	10 061
Valeur des biens reçus en garantie	18 057	10 798

	30 septe	mbre 2024	30 septembre 202	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	9	100,0	20	100,0
Impôt retenu à la source	_	_	_	_
	9	100,0	20	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(2)	(22,2)	(5)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	7	77,8	15	75,0

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2024	46
30 septembre 2023	48

- e) Risques découlant des instruments financiers
 - i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines de toute envergure. Il a recours à un style de placement axé sur la croissance. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres d'émetteurs autres qu'américains.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

			30 sept	embre 2024				
						Incidence su	ır l'actif net	
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette*	Renforcemer	nt de 5 %	Affaiblisseme	ent de 5 %
USD	2 111 395	36 219	_	2 147 614				
GBP	18 606	_	_	18 606				
CHF	14 403	_	_	14 403				
Total	2 144 404	36 219	_	2 180 623				
% de l'actif net	98,4	1,7	_	100,1				
Total de la sensibilité a	aux variations des tau	x de change			(109 031)	(5,0)	109 031	5,0

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

31 mars 2024

			31 111	a15 2024				
				_		Incidence s	ur l'actif net	
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette*	Renforcement de 5 %		Affaiblisseme	nt de 5 % %
USD	1 881 791	59 139	_	1 940 930				
GBP	16 684	_	_	16 684				
CHF	12 333	_	_	12 333				
EUR	12 322	_	_	12 322				
Total	1 923 130	59 139	_	1 982 269				
% de l'actif net	97,4	3,0	_	100,4				
Total de la sensibilité a	aux variations des tau	ıx de change			(99 113)	(5,0)	99 113	5,0

^{*} Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

	Augmentation d	le 10 %	Diminution de	210 %
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2024	214 440	9,8	(214 440)	(9,8)
31 mars 2024	192 313	9,7	(192 313)	(9,7)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

		30 septembre 2024				31 mar	s 2024	_
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	2 111 395	33 009	_	2 144 404	1 923 130	_	_	1 923 130
Placements à court terme	_	36 216	_	36 216	_	59 166	_	59 166
Total	2 111 395	69 225	_	2 180 620	1 923 130	59 166	_	1 982 296

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2024).

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans la série S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	28	26
Autres fonds gérés par le gestionnaire	150 089	149 692
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	1 628 807	1 456 159

iii. Risque de taux d'intérêt

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

NOTES ANNEXES

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
 - Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.
- i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées
 - Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.
- Fusion de fonds

La fusion du Fonds de croissance américaine Canada Vie (le « Fonds dissous ») avec le Fonds a eu lieu le 26 janvier 2024. Cette fusion a fait l'objet d'une recommandation positive du comité d'examen indépendant des Fonds Canada Vie et a été approuvée par les investisseurs du Fonds dissous lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 15 janvier 2024. Puisque le Fonds dissous investissait la totalité de son actif net dans la série R du Fonds avant la fusion, la fusion a été effectuée en échangeant 28 titres de série R contre d'autres titres du Fonds à la juste valeur de marché, n'entraînant aucun changement dans l'actif net du Fonds.

Séries du Fonds dissous	Séries du Fonds	Titres émis	
Série A	Série A	30	
Série T5	Série A	_	
Série F	Série F	2	
Série F5	Série F	0,1	
Série N	Série N	1	
Série N5	Série N	-	
Série QF	Série QF	3	
Série QF5	Série QF	-	
Série QFW5	Série QFW	0,1	
Série QFW	Série QFW	10	
Série W	Série W	7	
Série W5	Série W	2	

Par suite de la fusion, le Fonds dissous a été fermé. Les charges engagées dans le cadre de la fusion ont été acquittées par GPCV.

k) Changement de nom

Le 18 juillet 2023, le Fonds a été renommé Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie.